

Installation d'une alarme après un cambriolage

« On n'a pas hésité »

Suite à la hausse des cambriolages dans le Soissonnais et le Sud de l'Aisne, les installateurs d'alarmes ne chôment pas.

« À CHAQUE fois que nous revenons dans la maison, nous avons une appréhension. » José et Éliane* résident dans un village du Soissonnais, en bordure de la RN 31. Il y a un peu moins d'un an, le couple a été victime d'un cambriolage éclair.

Les retraités ont pris les devants en installant un système d'alarme récemment. Actuellement, le marché est assez florissant à la suite de la flambée des cambriolages (lire par ailleurs). À titre indicatif, la société Securitas a vu le nombre d'installations progresser de 8 % dans le département au cours de l'année 2012.

« Cette année, on a choisi : c'était les vacances ou l'alarme », explique Éliane. Le couple a préféré sécuriser son pavillon, plutôt que rejoindre son lieu de villégiature l'esprit tracassé. « Quand ça ne vous est pas arrivé, c'est dur de comprendre le traumatisme que ça provoque. »

Être rassuré chez soi

Éliane se rappelle bien le jour du vol, en mai dernier. « Ça s'est produit quinze jours avant notre départ en vacances. Nous sommes partis le matin à 11 heures. » Lorsqu'ils reviennent moins d'une heure plus tard, Éliane s'aperçoit que quelque chose clo-

che. « Ma petite chienne est venue. Elle avait quelque chose dans la gueule qui est normalement rangé dans un tiroir et qu'elle ne peut pas atteindre. »

Dans toutes les pièces de la maison, les tiroirs avaient été vidés. Le couple découvrait ensuite que les voleurs s'étaient introduits chez eux par une fenêtre mal fermée. Les intrus ont emporté des bijoux et de l'argent liquide. Les fonds en question constituaient le budget pour les vacances.

Ces faits traumatisants ont poussé José et Éliane à « s'équiper ». « J'ai demandé des devis sur Internet. Ça allait de 800 à 1 800 euros pour une installation. On n'a pas hésité longtemps », détaille José. Finalement, la facture s'établit à 900 euros. Une somme à laquelle il faut ajouter un abonnement mensuel d'environ 40 euros. Ce surcoût s'explique par le fait que le boîtier d'alarme, sans fil et muni d'une carte sim, est relié à un central.

« En cas d'intrusion ou d'alerte, nous effectuons une levée de doute, en déclenchant l'appareil photo et en écoutant ce qui se passe dans la maison via le micro », indique Michael Ledain, chef d'équipe pour le département de l'Aisne chez Securitas direct.

Ce genre de système constitue



Après un cambriolage, il y a moins d'un an, José et Éliane ont choisi d'installer une alarme pour protéger leur pavillon.

« une bonne première installation » selon un autre professionnel du secteur, installé dans l'agglomération de Soissons. « Néanmoins, certains voleurs ont trouvé des astuces pour contour-

ner ces installations sans fil. » En matière de sécurité, il n'y a pas que des certitudes.

Julien ASSAILLY

* Prénoms modifiés.

Une hausse des vols à relativiser

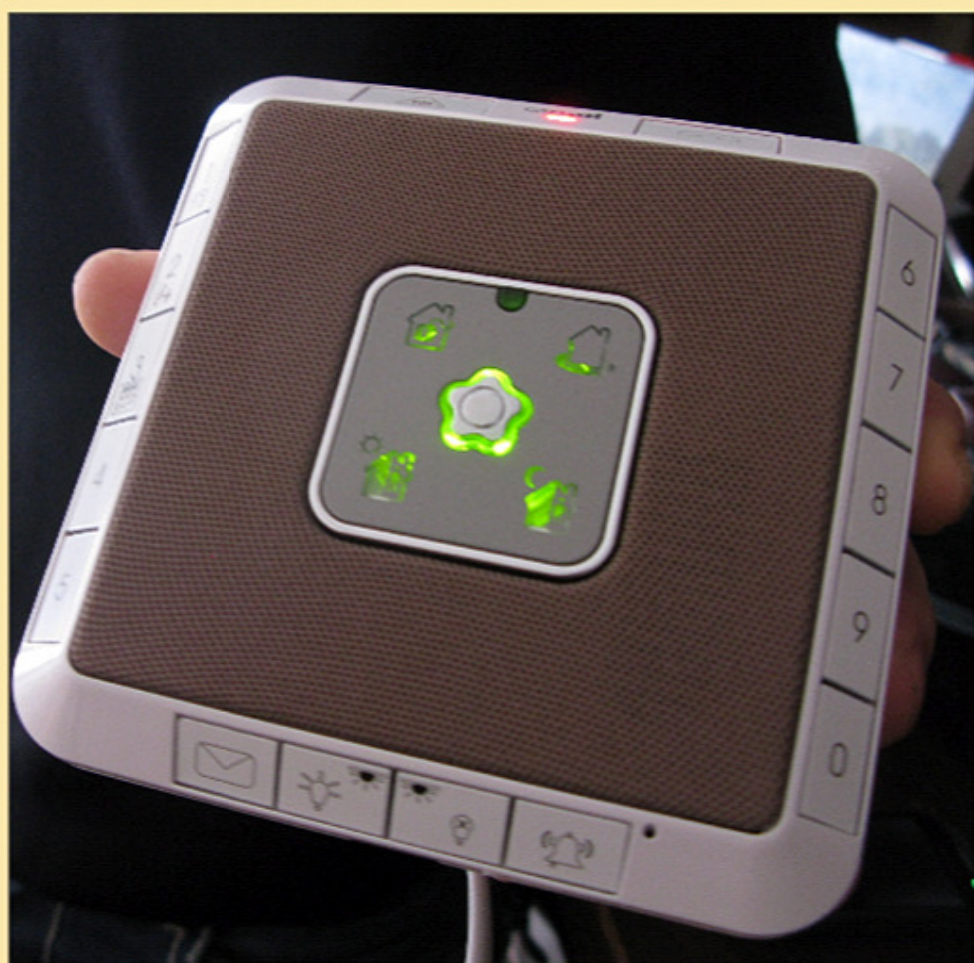
En matière de cambriolage, la tendance est globalement à la hausse. Néanmoins, plus localement, dans les arrondissements de **Soissons** et **Château-Thierry**, la situation est beaucoup plus contrastée.

Sur les trois premiers mois de cette année, le nombre de faits constatés de cambriolages augmente dans les deux zones police, alors qu'il baisse légèrement dans les secteurs surveillés par la gendarmerie.

Durant l'année 2012, la situation était différente. La circonscription de sécurité publique de Soissons avait enregistré une baisse spectaculaire : - 14 %. En revanche, dans le secteur géré par le commissariat de Château-Thierry, une augmentation légère avait été constatée.

En zone gendarmerie, l'année dernière fut « difficile ». Dans le Soissonnais, les chiffres n'ont pas explosé, mais un pic fut enregistré en décembre 2012. Dans le Sud de l'Aisne, le nombre de cambriolage avait augmenté de manière significative entre janvier et décembre 2012.

Un business qui se porte plutôt bien



Y aurait-il un lien entre hausse des vols et l'augmentation des installations d'alarmes ? C'est bien possible, car le marché de la protection des biens se porte plutôt bien. « Nous avons une hausse de la demande de devis, de l'ordre de 5 à 6 % », constate Alain Levêque, gérant de la société ACS de **Mercin-et-Vaux**. La société est plutôt spécialisée dans des installations « haut de gamme ».

Concernant les équipements à des prix plus abordables, les employés de Securitas direct ont monté 280 alarmes dans le département en 2012, contre 257 en 2011, soit une hausse de 8 %. Dans le Soissonnais, la société a été particulièrement active. « Notre demande se concentre plutôt dans les communes de l'agglomération. Par exemple, nous avons installé des équipements à plusieurs reprises à **Belleu** ou encore **Bucy-le-Long**. »

Alarme filaire ou non ? En matière d'installation de sécurité, l'offre est assez variée.

Bien choisir une alarme

« Pour prendre notre alarme, nous avons fait faire des devis sur Internet. » Pour protéger leur pavillon, José et Éliane ont trouvé ce qui leur convenait sur le web. « Les prix allaient du simple à plus du double, de 800 à 1 800 euros », s'étonne José. Au final, le couple de Soissonnais a opté pour une installation sans fil qui se déclenche lors d'une effraction. Tarif : 900 euros. Ce système nécessite en outre la souscription d'un abonnement mensuel d'environ 40 euros par mois. Néanmoins, il y a bien

d'autres moyens de se protéger. « Grossièrement, pour une installation, il y a deux options : soit on détecte un intrus dès qu'il s'approche de la maison, avant qu'il entre à l'intérieur. Soit vous êtes prévenu lorsque le vol est arrivé... », indique un professionnel du Soissonnais.

Entre les deux types d'installation, la différence de prix est significative : compter entre 3 000 et 4 000 euros (sans abonnement) pour la première, et entre 800 et 1 000 euros pour la seconde (plus un abonnement).